



La « crise de nerfs », de la souffrance à la résistance ?

Nervous Breakdowns: from Suffering to Resistance

Fanny Gallot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/9263>

DOI : [10.4000/clio.9263](https://doi.org/10.4000/clio.9263)

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2009

Pagination : 153-164

ISBN : 978-2-8107-974-0

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Fanny Gallot, « La « crise de nerfs », de la souffrance à la résistance ? », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 29 | 2009, mis en ligne le 11 juin 2009, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/clio/9263> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.9263>

La « crise de nerfs », de la souffrance à la résistance ?

Fanny GALLOT

La souffrance au travail a été l'objet d'études récentes, interrogeant la façon dont le travail a marqué et marque encore les corps et les esprits des ouvriers et des ouvrières¹. Dans le même temps, l'approche psychodynamique, initiée par Christophe Dejours² est apparue comme un outil pertinent dans l'analyse de la division sexuelle du travail³. Cette approche tente d'analyser les processus psychiques mobilisés par la confrontation du sujet à la réalité du travail.

Les conditions de travail des OS des années 68, ont souvent été étudiées tant dans leur impact sur la santé que pour leur importance dans les luttes sociales. Pour autant, certaines manifestations de la violence du travail restent méconnues. C'est le cas de ce qui a été appelé la « crise de nerfs ». Il était alors souvent question des « nerfs » des femmes, en particulier, qu'il s'agisse de « fatigue nerveuse », de « dépression nerveuse », de « crise de nerfs » ou simplement « d'avoir ses nerfs ». Il est d'ailleurs très révélateur que le magazine *Antoinette*, mensuel de la CGT, ait choisi dans la rubrique « docteur, svp, expliquez-nous ! » du numéro de juillet-août 1968 de consacrer un article entier aux « nerfs » pour aller plus loin que « l'explication facile, donnée à un état mal défini, de mauvaise humeur, d'instabilité à fleur de peau, de réactions brusques, voire brutales »⁴. Progressivement, *Antoinette* dénonce les conditions de travail et leurs conséquences sur

¹ Hatzfeld 2006.

² Dejours 2008.

³ Molinier 1995.

⁴ *Antoinette*, 53, juillet-août 1968.

la santé des ouvrières évoquant tantôt la « fatigue nerveuse », tantôt les « évanouissements » dont sont victimes les ouvrières. En mars 1973, dans un article intitulé « les conditions de travail des ouvrières », *Antoinette* reprend les conclusions du Dr Laville concernant les conséquences de la fatigue nerveuse des ouvrières :

Celle-ci se manifeste au début de plusieurs manières : petits troubles digestifs, exagération ou atténuation de certaines perceptions [...], et progressivement d'autres manifestations apparaissent : troubles du sommeil, troubles du caractère, [...] utilisation progressive et alternée d'excitants et de calmants [...]. Les manifestations aiguës, spectaculaires, telles que les crises nerveuses en font également partie.

Est alors établi que

c'est bien la charge de travail essentiellement professionnelle, aggravée par la charge familiale, qui provoque les altérations de la santé dans cette population, altérations tant physiques que mentales⁵.

Antoinette est une source, mais c'est aussi le discours de militantes de la CGT qui s'adressent aux femmes travailleuses surtout, dans l'intention de promouvoir la CGT⁶. Analyser les représentations produites à une époque donnée est une façon de comprendre la façon dont les hommes et les femmes se perçoivent et sont perçus. Le cinéma, les récits de vie ou encore *Antoinette* comptent parmi ces représentations. Ces dernières sont diversement éclairantes pour l'historien puisqu'elles dépendent aussi de la manière dont elles sont reçues par le public, du fait qu'elles émanent directement des acteurs et actrices des événements décrits, qu'elles en sont contemporaines, etc.

Il s'agit donc de confronter un corpus de discours autour de la « crise de nerfs » à la réalité des conditions de travail. J'ai choisi ici d'étudier en particulier les discours contenus dans le film *Coup pour coup* (1969) de Marin Karmitz et de les confronter à une revue de presse succincte ainsi qu'à différentes sources de la CGT et de la

⁵ *Antoinette*, 105, mars 1973.

⁶ Julienne 1990.

CFDT. Karmitz et l'ensemble de son équipe⁷ tentent de faire de *Coup pour coup* une représentation tant du travail et du quotidien des ouvrières que de la façon dont les grèves sont menées ou plutôt devraient être menées, puisque *Coup pour coup* est avant tout un film militant, témoin de l'engagement maoïste d'alors de Marin Karmitz. Dans les années 68, les ouvrières du textile accèdent ainsi à l'existence cinématographique. Les grèves qui ont eu lieu dans ce secteur et l'émergence des revendications féministes ont sans doute inspiré Karmitz. Ce film permet donc de représenter la vision que les ouvrières et le réalisateur se font de leurs conditions de travail et de repérer ce qui est vécu comme injuste, insupportable, désagréable ou pénible.

Dans les discours communs, seules les femmes sont victimes de « crises de nerfs ». Cela signifie que ce type de comportement est considéré comme spécifiquement « féminin » et, par conséquent, toujours selon ces conventions, comme un événement qui n'a rien d'extraordinaire sur les chaînes où elles travaillent, et qui peut être expliqué *a priori* par leur prétendue « nature ». Mais comment cela est-il vu, défini, puis utilisé par les ouvrières elles-mêmes ? Comment passe-t-on de la « crise de nerfs », qualification normative d'un état de détresse vécu par une ouvrière, à la reconnaissance d'un symptôme de la violence des conditions de travail subies par l'ensemble d'entre elles ? Il s'agit donc ici d'analyser les mécanismes à l'œuvre dans le passage de la manifestation individuelle que constitue la « crise de nerfs » à l'identification, puis à l'action collective des ouvrières tout en se demandant comment un état subi, non maîtrisé, peut se transformer en catalyseur de la révolte.

Une « crise de nerfs » décisive dans *Coup pour coup*

Avant le déclenchement de la grève, les premières minutes du film décrivent le travail des ouvrières d'une entreprise appelée Broussac⁸. C'est alors qu'intervient une séquence que Michel Cadé considère

⁷ Le générique montre que les actrices ne sont pas professionnelles. Ce sont tantôt des ouvrières tantôt des lycéennes ou des étudiantes. Seul les syndicalistes et le patron, Boursac, sont interprétés par des acteurs de métier.

⁸ C'est une référence explicite à Broussac, célèbre entreprise textile de l'époque.

comme « une des séquences décisives du film »⁹. Cette séquence voit se succéder une série de plans parmi lesquels nous pouvons relever un

plan, rapproché des mains, croisées derrière le dos, d'un contremaître qui fait rouler entre ses doigts un crayon et une feuille de papier, signes de son pouvoir d'infliger des sanctions, [...] un plan du visage de la contremaîtresse en déplacement, [...] un gros plan de chronomètre [...], un plan de l'horloge suspendue aux poutrelles de l'atelier.

Puis, « la séquence se poursuit par une série de plans hachés d'ouvrières au travail ».

L'une d'elles tente alors de réparer sa machine à coudre. Lorsqu'elle relève la tête, s'apercevant que la chaîne a avancé et qu'elle a pris du retard, la caméra s'arrête sur son regard. Le plan suivant passe à une autre ouvrière tandis que l'on entend des cris. La caméra revient alors sur la précédente ouvrière, en proie à une « crise de nerfs ». Elle se lève, « jette les corbeilles amenant le linge sur la chaîne, crie qu'elle ne veut plus travailler et finit par hurler sa douleur ». Immédiatement, un contremaître se précipite pour tenir l'ouvrière tandis que la contremaîtresse la gifle à l'aide d'un torchon mouillé en lui criant d'arrêter. Cette séquence est décisive car ses collègues qui se sont levées pour l'entourer, commencent peu après à exprimer leur exaspération quant aux conditions de travail. Un plan s'arrête alors sur la contremaîtresse. Son regard est agressif et ses dents serrées tandis que le contremaître demande aux ouvrières de se remettre au travail en disant : « la fatigue, c'est la fatigue chez elle ». Un premier débrayage est alors organisé par les ouvrières. Puis, une réunion se tient dans un appartement. Elles décident alors de renverser un seau de farine sur la contremaîtresse. La séquence suivante montre la reprise du travail après une distribution de tracts considérée, tant par la direction que par la section syndicale locale, comme « gauchistes », et qui dégénère en bagarre. Deux ouvrières identifiées comme meneuses, dont celle qui précédemment a été victime de « crise de nerfs », sont licenciées. C'est à ce moment là que commence la grève.

⁹ Cadé 2004 : 147.

Revenons à présent à la confrontation entre le discours tenu dans le film à propos de la « crise de nerfs » et la réalité des conditions de travail des ouvrières. Dans *Coup pour coup*, alors qu'elle s'est aperçue de son retard sur la cadence, l'ouvrière se tourne vers la fenêtre puis regarde dans le vide. Son regard hagard révèle alors une certaine lassitude d'être toujours dépassée par la chaîne qui avance, quoi qu'il arrive. Ce type de situation semble correspondre à une réalité : *Antoinette* note que l'apparition de crises nerveuses est « fréquente dans les périodes d'accélération du rythme pour rattraper un retard »¹⁰. Cette scène est préparée par la série de plans décrite plus haut. La tension monte à mesure que la séquence progresse. Comme le souligne Michel Cadé, le « rythme et le rôle que jouent les outils de contrôle du temps que sont le chronomètre et l'horloge, [sont] exemplaires des moyens que peut utiliser le cinéma par la succession des images pour dire la violence faite à l'ouvrier par l'atomisation du temps ». C'est donc la pression du temps qui conduit à la « crise de nerfs ». Mais pas seulement. Les plans sur les contremaitres et la contremaitresse ainsi que l'accrochage entre cette dernière et une ouvrière évoquent la pression qu'exerce, en permanence, la hiérarchie. En outre, la pression du rendement, une prime à la clé, est aussi montrée. Enfin, l'ouvrière mise dans l'obligation de réparer sa machine démontre l'obligation permanente pour les ouvrières de prendre en compte les petits incidents, tout en tenant le rythme de la chaîne, ce qui va à l'encontre de l'idée très répandue qu'il n'est pas besoin de penser, quand on travaille à la chaîne. Cette contrainte se révèle de plus très anxiogène. L'ensemble de ces éléments crée les conditions de l'émergence de la « crise de nerfs ».

Dans notre corpus, seules les femmes sont victimes de « crise de nerfs ». Nous pouvons alors faire une série d'hypothèses. Sans doute les conditions de travail des ouvrières ne sont pas exactement les mêmes que celles des hommes :

Les enquêtes « conditions de travail » et T.O.T.T.O. (techniques et organisation du travail) de l'I.N.S.E.E. et du ministère du Travail français ont apporté des éléments chiffrés et ont confirmé la thèse selon laquelle les techniques tayloriennes s'appliquent principalement aux travailleurs

¹⁰ *Antoinette*, 105, mars 1973.

du sexe féminin : elles montrent que le travail sous forte contrainte de temps est effectué surtout par les femmes ouvrières¹¹.

C'est ce qui expliquerait, selon Christophe Dejours, des manifestations différenciées :

Aucune description clinique de la souffrance ne pourrait être valable à la fois pour les hommes et pour les femmes. Certaines souffrances sont masculines, d'autres souffrances sont féminines. Elles ne sont pas similaires parce que les situations de travail qui les génèrent ne sont tout simplement pas les mêmes...¹²

Sans doute, la non-reconnaissance des savoir-faire féminins – la dextérité, la capacité d'assumer plusieurs tâches – comme qualifications, puisque ce sont des qualités dites « naturellement » féminines¹³, participe de la souffrance psychique des ouvrières et de ses manifestations spécifiques. Pascale Molinier considère la « crise de nerfs » comme une surenchère dans les signes d'expression de la souffrance féminine, les pleurs étant souvent considérés comme « attendus »¹⁴.

Pourtant, cela ne suffit pas car il se pourrait que des hommes en soient eux aussi victimes mais que les discours les concernant diffèrent. Christophe Dejours note que les « décennies de taylorisme et de fordisme du début du XX^e siècle avaient déjà pu pousser les “cadences infernales” jusqu'aux points de rupture (avec des crises de nerfs chez les femmes, des colères collectives chez les hommes) »¹⁵. Les manifestations semblent donc différentes d'un genre à l'autre. Est-ce simplement une différence de discours ou cela renvoie-t-il à des réalités spécifiques ? Le contrôle de soi, la capacité à endiguer, maîtriser les émotions, le sang-froid, le déni de la souffrance valorisés chez les hommes empêchent-ils ce type de manifestation ? Il est difficile de répondre à cette question sans une étude approfondie.

¹¹ Hirata 1993.

¹² Commentaire de C. Dejours (éd.), *Plaisir et souffrance...* à propos de l'article de Hirata & Kergoat 1988.

¹³ Hirata & Kergoat 1988 : 131-176.

¹⁴ Molinier 1995.

¹⁵ Dejours 2008.

Une « crise de nerfs » individuelle appropriée collectivement

Le regard de la société, en l'occurrence ici de l'usine par l'intermédiaire de la hiérarchie, veut que le symptôme que pourrait représenter la « crise de nerfs » soit nié pour que le travail ne soit pas mis en cause. La « crise de nerfs » devenant un comportement typiquement féminin, il n'y a aucune raison de soupçonner des conditions de travail difficiles. Dans son récit, *Usine de femmes*, Marie-France Bied-Charreton, établie à l'usine Grandin au moment des faits rapportés, évoque la « crise de nerfs » d'une ouvrière et la réaction de Mr Zébracier, le contremaître :

« Cette crise de nerfs, ce sont des histoires, de la comédie ! Elle doit avoir des problèmes chez elle ». En deux mois, il y a eu quatre crises de nerfs. Mais Zébracier s'en moque. Cela lui donne un motif de plus pour rabaisser les ouvrières, ces « bonnes femmes »¹⁶.

Dans *Coup pour coup*, la crise de nerfs se trouve progressivement récupérée par les ouvrières. C'est ainsi que la subjectivité commence à être transformée. De nouvelles pratiques sociales et idéologiques sont alors construites. À deux nouvelles reprises, dans *Coup pour coup*, il est question de la crise de nerfs. Lors de la réunion, probablement politique, suivant la séquence étudiée, une ouvrière dit : « C'est comme nous, au tissage, la semaine dernière, à cause des cadences aussi, on a eu plusieurs crises de nerfs ». Puis, à la fin du film, s'adressant à Boursac séquestré, une ouvrière revient sur les revendications de la grève ainsi :

Le responsable de nos malheurs, le voilà. Les filles qui se trouvent mal, par la chaleur, qui tombent de crises de nerfs... On a même pas l'droit d'aller pisser ! Et tout ça pour qui ? Pour un salopard comme lui !

De manifestation individuelle, la crise de nerfs devient un élément significatif de l'exaspération en cours. L'arrêt de travail consécutif le montre, tout comme la façon dont la dénomination « crise de nerfs » est utilisée par les ouvrières. Ce n'est plus « une » ouvrière qui fait une « crise de nerfs » mais une manifestation qui relève du « on », du « nous ». Le langage est ici révélateur du fait qu'il existe une

¹⁶ Bied-Charreton 2003 : 162.

représentation collective de la contrainte corporelle qui provoque la « crise de nerfs ».

Ainsi, les ouvrières répondent collectivement au catalogage systématique de ce comportement considéré comme « naturel » chez les femmes. Elles ne s’y trompent pas en s’appuyant sur cette dénomination de « crise de nerfs », mais elles la détournent par sa fonction de stigmate initial pour en faire un symptôme collectif de la violence du travail. Autrement dit, elles subvertissent « les déterminismes sociaux et biologiques de la féminité »¹⁷ en y apportant une « contribution spécifique ». Elles rendent ainsi visible ce qui ne l’est pas : la souffrance au travail. En effet, la pénibilité du travail des ouvrières est souvent invisible. Par exemple, dans *Coup pour coup*, certains pourraient rétorquer que les ouvrières travaillent assises, que les objets qu’elles manipulent sont légers, que leurs conditions de travail ne sont pas si difficiles. À travers la « crise de nerfs », les ouvrières ne voient pas une « femme hystérique » mais une ouvrière qui est fatiguée, épuisée non seulement par le travail répétitif mais aussi par l’attention nécessaire qu’il implique¹⁸. Elles luttent ainsi contre le discours sexiste diffus en se réappropriant l’expression de « crise de nerfs ». On ne peut quantifier la charge mentale, le stress, la fatigue nerveuse dont sont victimes les ouvrières. La « crise de nerfs » devient alors un élément tangible des conséquences des conditions de travail. En l’utilisant, on désigne, on nomme les implications de la violence du travail. La « crise de nerfs » devient une preuve, en quelque sorte, et par là, elle peut devenir un instrument de révolte.

De l’appropriation collective à la révolte

La « crise de nerfs » est alors non seulement un symptôme mais aussi un déclencheur. La situation qui fait émerger la crise de nerfs et la lutte qui s’ensuit sont déterminées par les mêmes causes. En effet, dans *Usine de femmes*, peu de temps après la « crise de nerfs » d’une ouvrière, l’auteure note : « Marre ! Marre ! Marre ! De quoi ? De tout. Les rendements impossibles à faire. Les crises de nerfs inévitables »¹⁹.

¹⁷ Molinier 1995.

¹⁸ Gollac & Volkoff 2002 : 25-53.

¹⁹ Bied-Charreton 2003.

Dans *Coup pour coup*, la « crise de nerfs » de l'ouvrière ne déclenche pas la grève immédiatement, même si elle est décisive dans le cheminement de l'exaspération qui conduit à la grève.

Danièle Kergoat et Helena Hirata expliquent que

les femmes ont le plus grand mal à se reconnaître une contrainte pathogène commune, car la société les renvoie sans cesse à l'individuel, au biologique [...] Elles ont donc, en tant que femmes, le plus grand mal à avoir des postures défensives communes qui ouvrent sur des pratiques collectives²⁰.

Par « postures défensives communes », les auteures font référence aux stratégies mises en place par les hommes et les femmes au travail pour transformer la subjectivité et vaincre la souffrance et la peur²¹. Ce raisonnement conduit Danièle Kergoat à penser que le « collectif de travail féminin n'apparaît guère en dehors des périodes de lutte »²². Au contraire, Pascale Molinier montre qu'il existe des stratégies défensives féminines qu'elle nomme les techniques de la muliérité. Elle prouve qu'à la différence de la virilité, elles ne sont pas construites sur le déni de la souffrance, mais sur la compréhension, la compassion, la prévenance²³. La « crise de nerfs » dans *Coup pour Coup* montre que, s'il existe des stratégies de défense féminines, elles ont trouvé leurs limites. Pour autant, c'est parce qu'elles ne sont pas construites dans la négation de la souffrance que la compassion, la compréhension s'expriment après la « crise de nerfs », favorisant la constitution du collectif de travail féminin. On peut donc affirmer qu'il n'émerge pas dans la lutte, mais avant.

Bien qu'elles ne nient pas, contrairement aux hommes, la souffrance du travail, les ouvrières, paradoxalement, ne perçoivent pas les syndicats comme « [des] agent[s] privilégié[s] d'une contestation possible des conditions physiques de travail »²⁴. Pourtant, ces derniers tentent d'utiliser ces questions pour en faire un

²⁰ Hirata & Kergoat 1988.

²¹ Molinier 2006 ; Dejours 2008.

²² Kergoat 2001.

²³ Molinier 1995.

²⁴ Problèmes posés par les conditions de travail des femmes, Rapport du comité du travail féminin, p. 93.

champ de l'action revendicative. En effet, dans un article intitulé « Quand les ergonomes sont sortis du laboratoire... à propos du travail des femmes dans l'industrie électronique (1963-1973) »²⁵, les auteurs font référence à des tracts syndicaux qui évoquent dès 1958, la « fatigue physique et nerveuse » des ouvrières. Des « livres blancs » sont édités comme celui de la région de Grenoble : « Conditions de travail et santé. Livre blanc sur les conditions de travail dans l'agglomération grenobloise » dont la réalisation est intersyndicale²⁶. Dans les signes pathologiques de la fatigue, la brochure fait référence aux évanouissements, maux de tête, tremblements avec des données chiffrées, fruit d'une enquête auprès d'ouvrières des entreprises grenobloises, symptômes auxquels sont ajoutés la « crise de nerfs », une des « manifestations ponctuelles mais aussi réelles de la fatigue »²⁷. En introduction, il est spécifié que bien que la fatigue soit un indicateur subjectif, il ne peut être négligé dans la mesure où il touche une écrasante majorité des OS femmes.

Au fond, c'est de manière spontanée que la « crise de nerfs » est non seulement réappropriée par les ouvrières mais déclencheur de grèves. À la SPLI fougères en 1972, on peut lire dans un texte écrit par les ouvrières la manière dont la lutte a débuté :

Le 9 novembre 72, une de nos camarades d'ateliers est tombée en crise de nerfs... Par solidarité, nous avons cessé le travail et nous avons décidé, en Assemblée Générale d'arrêter les cadences et de refuser aussi les contrôles individuels. Chaque jour, nous déchirons nos tickets de rendement individuel²⁸.

Finalement, la « crise de nerfs », subie, déclenche une solidarité active qui trouve son expression dans la grève. Le cas de la SPLI fougères ne semble pas isolé. En effet, lors d'une interview, Andrée Abrial, alors permanente syndicale de la fédération Hacuitex de la CFDT, généralise ce mécanisme : « Une crise de nerfs de l'une d'elles,

²⁵ Teiger *et al.* 2006.

²⁶ Unions départementales de l'Isère CFDT et CGT, 1977.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ BDIC, Fonds Les cahiers de mai, *in* Brochure ha-cui-tex, février 1973.

et c'est la grève d'autant plus rapide et dure qu'elles ont subi longtemps sans rien dire »²⁹.

De manifestation individuelle d'une violence subie du travail, la « crise de nerfs » devient un point de cristallisation révélateur des conditions de travail de toutes les ouvrières de l'entreprise Boussac. Sa dimension sexiste est alors subvertie pour devenir un outil de la révolte. Danièle Kergoat explique que les hommes extériorisent la violence subie au travail par l'agressivité, tandis que les femmes l'intériorisent, la retournant contre elles-mêmes par le biais de la dépression nerveuse, entre autres. Nous pouvons nuancer cette affirmation car la « crise de nerfs » est à la fois le fruit d'une intériorisation et aussi d'une extériorisation tant dans son expression que dans, ultérieurement, la prise en charge collective. Finalement, la « crise de nerfs » – devenue expression de la révolte – ne permet-elle pas aux ouvrières d'aller plus loin que les hommes dans la dénonciation de la violence du travail ?

Bibliographie

- CADÉ Michel, 2004 (1^{re} éd. 2000), *L'écran bleu, La représentation des ouvriers dans le cinéma français*, Paris, Presses universitaires de Perpignan.
- BIED-CHARRETON Marie-France, *Usine de femmes*, Paris, L'Harmattan
- DEJOURS Christophe (éd.), 1988, *Plaisir et souffrance dans le travail*, Éditions de l'Aocip, 2 tomes.
- 2008, *Travail, usure mentale*, Paris, Bayard.
- GOLLAC Michel & Serge VOLKOFF, 2002, « La mise au travail des stéréotypes de genre », *Travail, Genre, Sociétés*, 8.
- HATZFELD Nicolas, 2006, « L'émergence des troubles musculo-squelettiques (1982-1996). Sensibilités de terrain, définitions d'experts et débats scientifiques », *Histoire et mesure*, XXI, 1, p. 111-140.

²⁹ BDIC, Fonds Les cahiers de mai, in *Les cahiers de mai*, Interview d'Andrée Abrial, permanente syndicale de la fédération Hacuitex de la CFDT ou discussion sur les derniers conflits concernant les travailleuses par Madeleine Estry, membre du secrétariat de la commission nationale femmes du PSU.

- , 2006, « Ergonomie, productivité et usure au travail. Une décennie de débats d'atelier à Peugeot-Sochaux (1995-2005) », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, 165, p. 93-105.
- HIRATA Helena, 1993, *La division sexuelle et internationale du travail*, Futur Antérieur, 16-2.
- HIRATA Helena & Danièle KERGOAT, 1988, « Rapports sociaux de sexe et psychopathologie du travail », in Christophe Dejours (éd.), *Plaisir et souffrance au travail...*, t. II, p. 131-176.
- JULIENNE Annie, 1990, « Le rôle du magazine féminin de la CGT Antoinette dans les luttes menées par les femmes pour leur libération entre 1970 et 1982 », mémoire de maîtrise, sous la direction de Michelle Perrot, Université de Paris 7.
- KERGOAT Danièle, 2001, « Le syllogisme de la constitution du sujet sexué féminin. Le cas des ouvrières spécialisées », *Travailler*, 6, p. 105-114.
- MOLINIER Pascale, 1995, « Psychodynamique du travail et identité sexuelle », thèse de Psychologie, CNAM, Paris, 273 p.
- , 2006, *L'énigme de la femme active, égoïsme, sexe et compassion*, 2006, Paris, Payot.
- TEIGER C., BARBAROUX L., DAVID M., DURAFFOURG J., GALISSON M.-T., LAVILLE A. & L. THAREAUT, 2006, « Quand les ergonomes sont sortis du laboratoire... A propos du travail des femmes dans l'industrie électronique (1963-1973) », *Piste*, 8, 2 (revue en ligne).